

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

EXPERT EN GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIER

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 : ANALYSER LES MARCHES ET ELABORER UN PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT COTE EN TITRES VIFS COTES.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 1 : Analyse des marchés financiers.	1.1 Explorer les marchés financiers et leurs mécanismes afin d'identifier des opportunités d'investissement et d'optimiser les performances financières en utilisant des outils d'analyse et de recherche documentaire pour accéder aux informations nécessaires. 1.2 Analyser des tendances et des mouvements des marchés financiers en s'appuyant sur l'utilisation d'outils d'analyse technique et fondamentale, afin de prendre des décisions éclairées en matière d'investissement. 1.3 Utiliser les techniques d'analyse financière et les outils statistiques spécifiques employés dans l'analyse des marchés afin d'évaluer la santé financière des entreprises, anticiper les évolutions du marché et prendre des décisions éclairées en matière d'investissement.	Cas pratique A partir d'un cas fictif ou réel, le candidat devra analyser les marchés financiers, et fournira les livrables suivants : - maîtrise des mécanismes de marchés ; - l'exploitation des tendances des marchés ; - analyser les fondamentaux des sociétés ; - l'interprétation des analyses financières.	1.1 Les mécanismes financiers des marchés sont analysés et identifiés (Ratio de Sortino, Volatilité) 1.2 Les tendances des marchés sont identifiées par le recours aux outils d'analyse pertinents (Indicateur PE de Shiller, Momentum 6 et 12M). 1.3 Les techniques d'analyse financières sont connues et utilisées (DCF, Méthode des comparables) 1.4 Les recommandations sont pertinentes et mise en relation avec les données financières .

	<p>1.4 Interpréter des données financières et formuler des recommandations basées sur ces analyses afin d'éclairer les prises de décision en matière d'investissement et de gestion financière en utilisant des méthodes statistiques pour extraire des insights pertinents.</p> <p>1.5 Identifier des risques financiers afin d'anticiper les éventuels impacts sur les performances économiques en ayant recours à des analyses approfondies et des indicateurs pertinents pour évaluer les risques financiers potentiels, permettant ainsi de mettre en place des stratégies d'atténuation adaptées.</p> <p>1.6 Décrypter les réglementations et les normes en vigueur dans le domaine des marchés financiers afin de garantir une conformité totale et de guider les décisions en toute légalité en utilisant la veille réglementaire et les outils de suivi qui permettent de rester informé sur les évolutions législatives et normatives.</p>	<p>- l'identification des risques de marchés et du portefeuille. - conformité des structures d'investissement.</p> <p>Soutenance orale devant jury</p>	<p>1.5 Les risques financiers sont identifiés et atténués (Valorisation, T Bond)</p> <p>1.6 L'environnement réglementaire est connu et la conformité est respecté.</p>
<p>Activité 2 : Analyse de la psychologie des marchés financiers.</p>	<p>2.1 S'appuyer sur les principes de base de la psychologie des marchés financiers afin d'anticiper les comportements des acteurs du marché et d'optimiser les stratégies d'investissement en utilisant des études comportementales et de données psychologiques pour éclairer les décisions financières.</p> <p>2.2 Identifier des biais cognitifs et émotionnels qui influencent les décisions des investisseurs afin d'améliorer la prise de décision et d'optimiser les stratégies d'investissement.</p> <p>2.3 - Analyser des données psychologiques, formuler des recommandations basées sur ces analyses afin d'améliorer la compréhension des comportements financiers et d'adapter les stratégies d'investissement en ayant recours à des outils d'analyse comportementale et des méthodes d'exploitation des données pour éclairer les prises de décision.</p>	<p>2.1 – Epreuve écrite individuelle portant sur l'analyse des principaux auteurs liées à la finance comportementale.</p> <p>2.2 – Epreuve écrite individuelle sur l'identification des principaux biais cognitifs des investisseurs.</p> <p>2.3 – Epreuve écrite individuelle sur la capacité à analyser la psychologie générale des marchés, notamment par le moyen d'un indicateur d'analyse comportementale des marchés.</p> <p>2.4 - Epreuve écrite individuelle sur l'analyse des principales théories liées à la finance comportementale.</p>	<p>2.1 Les décisions financières sont prises et justifiées au regard des comportements des marchés (Indicateur M.Marché)</p> <p>2.2 Les biais cognitifs sont identifiés.</p> <p>2.3 Les données psychologiques sont identifiées et les recommandations d'actions sont factuelles (Moyenne Mobile, RSI)</p> <p>2.4 Les théories et modèles psychologiques sont mis en relation avec les stratégies d'investissement.</p>

	2.4 – Appliquer des théories et des modèles psychologiques adaptés pour l'analyse des marchés financiers afin de mieux comprendre les influences comportementales, et d'adapter les stratégies d'investissement.		
Activité 3 : Gestion des différents actifs financiers cotés en Bourse.	<p>3.1 – Formuler des décisions financières à partir de connaissance approfondie des différents types d'actifs financiers cotés en Bourse, tels que les actions, les obligations, les produits dérivés dans le dessein d'accompagner une allocation d'actifs.</p> <p>3.2 – Identifier les caractéristiques et les mécanismes de fonctionnement de chaque type d'actif financier afin de sélectionner des opportunités d'investissement et de guider les décisions financières.</p> <p>3.3 - Utiliser les techniques d'évaluation des actifs financiers, telles que l'analyse fondamentale et l'analyse technique, afin de prendre des décisions d'investissement éclairées en recourant à des méthodes d'analyse approfondies et à des outils spécialisés pour évaluer la valeur et les perspectives de rendement des actifs financiers.</p> <p>3.4 - Formuler des décisions d'investissement éclairées en fonction de l'analyse des actifs financiers cotés en Bourse afin d'optimiser les performances du portefeuille en employant des outils d'analyse avancés et des méthodes d'évaluation pour guider les choix d'investissement et atteindre les objectifs financiers définis.</p>	<p>A partir d'un cas fictif ou réel, le candidat devra développer une allocation d'actif et fournira les livrables suivants : :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Développer un portefeuille d'investissement type. – Maitriser les niveaux de corrélation des différentes classes d'actifs. – Evaluer le potentiel de valorisation des différentes classes d'actifs. – Maitriser les méthodes de valorisation. 	<p>3.1 - Le portefeuille géré durant l'année intègre une formulation adéquate aux objectifs fixés (SRI, Vol)</p> <p>3.2 - Les actifs présentent un niveau de couple rendement / risque optimal (Ratio de Sharpe)</p> <p>3.3 - La marge de sécurité est identifiée (Méthode Graham Buffett).</p> <p>3.4 - Les techniques de valorisation sont connues et maîtrisées (DCF, multiple, ANC).</p>

<p>Activité 4 : Application des techniques de gestion de portefeuille sur titres vifs.</p>	<p>4.1 - Construire une compréhension holistique des principes de base de la gestion de portefeuille et des techniques utilisées afin d'optimiser les rendements et de gérer les risques, dans le but d'améliorer la performance globale du portefeuille en recourant à des analyses détaillées de stratégies spécifiques pour atteindre les objectifs financiers fixés.</p> <p>4.2 - Développer une philosophie de gestion d'actions afin de définir une approche stratégique cohérente, adaptée aux objectifs financiers et aux préférences du client, en utilisant des analyses approfondies, des recherches documentaires et des méthodes spécifiques pour élaborer une philosophie de gestion action alignée sur les attentes et les exigences du portefeuille.</p> <p>4.3 - Elaborer une philosophie de gestion obligataire afin de définir une approche stratégique cohérente, adaptée aux objectifs financiers et aux préférences du client, pour optimiser la performance du portefeuille, en recourant à des analyses approfondies, des recherches documentaires et des méthodes spécifiques pour élaborer une philosophie de gestion obligataire alignée sur les attentes et les exigences du portefeuille.</p> <p>4.4 - Appliquer les techniques de couverture des risques afin d'atténuer les impacts potentiels sur le portefeuille, en alignant les stratégies de gestion sur les objectifs financiers définis, en utilisant des méthodes spécifiques et des instruments financiers pour mettre en place des mécanismes de protection.</p>	<p>A partir d'un cas fictif ou réel, le candidat devra définir une philosophie de gestion pour chacun des portefeuilles types. Le candidat fournira les livrables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maitrise et exploitation des degrés de corrélation. – Développement et formulation d'une philosophie de gestion actions discrétionnaire. – Développement et formulation d'une philosophie de gestion obligataire discrétionnaire. <p>4.4 – Les portefeuilles sont couverts et optimisés par l'intégration du long/short</p>	<p>4.1 - Les principaux risques sont identifiés et atténués (Poids action et obligataire)</p> <p>4.2 - La philosophie de gestion du portefeuille action est définie et argumentée.</p> <p>4.3 - La philosophie de gestion du portefeuille obligataire est définie et argumentée.</p> <p>4.4 - Le niveau de couverture du portefeuille est optimisé (Poids long vs poids short).</p>
---	---	--	---

BLOC 2 : EXPLORER LES ENVELOPPES FISCALES ET LES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 5 : Gestion des enveloppes fiscales d'investissement et de portefeuille pour le compte de tiers.	<p>1.1 – Identifier les différentes enveloppes fiscales, telles que l'assurance-vie, le compte titres, le Plan d'épargne en Actions (PEA), le FAS, le FID et le FIC, afin de choisir les dispositifs les plus adaptés pour optimiser la fiscalité des investissements, en utilisant des analyses spécifiques et des recherches détaillées pour sélectionner les enveloppes fiscales en fonction des objectifs financiers définis.</p> <p>1.2 - Établir une compréhension générale des réglementations et des normes en vigueur dans le domaine des enveloppes fiscales et de la gestion pour le compte de tiers afin de garantir une conformité totale, en utilisant des veilles réglementaires et des méthodes d'analyse spécifiques pour s'assurer du respect des normes et des obligations légales, dans le but de fournir un service de gestion conforme aux exigences en vigueur.</p> <p>1.3 - Développer une compréhension approfondie des différentes formes de gestion pour le compte de tiers, telles que la gestion sous mandat, la gestion conseillée, et les OPCVM, afin de choisir les approches les mieux adaptées aux besoins spécifiques des clients, en utilisant des analyses approfondies et des recherches spécialisées pour déterminer la forme de gestion optimale afin d'atteindre les objectifs financiers définis par les clients.</p>	<p>1.1- Epreuve écrite individuelle sur l'analyse des atouts et faiblesses des différents enveloppes fiscales disponibles pour un client particulier comme pour une personne morale.</p> <p>1.2- Epreuve écrite individuelle sur l'application de la réglementation afférentes à chacune des enveloppes fiscales disponibles.</p> <p>1.3- Epreuve écrite individuelle sur l'identification des principales différences entre les différentes formes de gestion pour le compte de tiers.</p>	<p>1.1- Les différentes enveloppes fiscales sont mises en place.</p> <p>1.2- La réglementation des enveloppes fiscales est connue tout comme les typologies de gestion pour le compte de tiers.</p> <p>1.3- Les différents aspects de la gestion pour le compte de tiers sont connus et l'identification des forces et faiblesses est précise.</p>
Activité 6 : Exploitation des supports d'investissement immobiliers et des différents dispositifs fiscaux inhérents.	<p>2.1 – Analyser la conjoncture immobilière actuelle afin d'anticiper les tendances du marché, en utilisant des méthodes d'analyse spécifiques et des données pertinentes pour évaluer les opportunités et les risques du marché immobilier, dans le but de prendre des décisions informées.</p> <p>2.2 - Appréhender les impacts fiscaux du développement patrimonial lié à la réalisation d'investissements immobiliers afin d'anticiper et d'optimiser ces conséquences, en utilisant des</p>	<p>2.1 – Epreuve écrite individuelle sur la conjoncture immobilière de l'instant.</p> <p>2.2 – Etude de cas n°1 à réaliser individuellement sur la thématique fiscale</p> <p>2.3 – Etude de cas individuelle portant sur l'exploitation des</p>	<p>2.1 – Les indicateurs clés connus et maîtrisés. La situation actuelle est correctement analysée (Taux, TRI)</p> <p>2.2 – Les méthodes sont maîtrisées et appliquées à bon escient.</p>

	<p>analyses approfondies et des connaissances spécifiques pour prévoir les implications fiscales. L'objectif est d'optimiser la structuration des investissements immobiliers en fonction des objectifs patrimoniaux définis.</p> <p>2.3 - Exploiter l'ensemble des dispositifs d'investissement fiscal en immobilier disponibles pour améliorer la gestion patrimoniale, en se basant sur des analyses spécifiques et des recherches détaillées afin de sélectionner les dispositifs fiscaux les plus appropriés aux objectifs patrimoniaux.</p> <p>2.4 - Développer une expertise approfondie sur les diverses formes de possession immobilière et renforcer les compétences pour analyser et conseiller sur leur optimisation, dans le but d'atteindre les objectifs patrimoniaux définis. Ce processus implique l'utilisation d'analyses spécifiques et de conseils personnalisés pour guider les décisions de détention en fonction des besoins et des aspirations patrimoniales des clients, visant ainsi à optimiser la gestion immobilière.</p> <p>2.5 - Formuler des recommandations patrimoniales pour améliorer la performance du portefeuille immobilier existant ou en cours de développement. Cette démarche implique l'utilisation d'analyses spécifiques et de recommandations personnalisées afin de proposer des conseils pertinents en gestion patrimoniale immobilière, visant à réaliser les objectifs financiers définis par les clients.</p>	<p>dispositifs d'investissement en immobilier</p> <p>2.4 – Etude de cas n°2 à réaliser individuellement sur le thème de l'immobilier</p> <p>2.5 – Mise en situation individuelle à partir d'un cas concret sur la thématique de l'investissement immobilier. Restitution d'une analyse et de préconisations liées à ce cas.</p>	<p>2.3 - Les dispositifs sont connus et leur recours est justifié.</p> <p>2.4 – Les méthodes sont maîtrisées et appliquées à bon escient.</p> <p>2.5 – La situation est correctement analysée. Les préconisations patrimoniales sont légitimes et l'impact de leur mise en place est compris et justifié.</p>
<p>Activité 7 : Élaboration d'une approche discrétionnaire dans la gestion des investissements.</p>	<p>3.1 - Développer une expertise approfondie des principes essentiels de la gestion discrétionnaire des investissements, dans le but de prendre des décisions éclairées et d'améliorer les performances du portefeuille en se basant sur l'utilisation d'analyses approfondies et de connaissances spécialisées pour orienter de manière proactive la gestion des investissements, visant ainsi à atteindre les objectifs financiers définis par les clients.</p> <p>3.2 - Développer une expertise approfondie sur les différentes approches et stratégies de gestion discrétionnaire, dans le but de sélectionner et de mettre en œuvre celles qui répondent le mieux aux besoins particuliers des clients en utilisant des analyses</p>	<p>3.1 – Epreuve écrite individuelle sur la mise en œuvre de l'ensemble des bonnes pratiques d'une allocation d'actif efficiente.</p> <p>3.2 – Epreuve écrite individuelle sur la maîtrise des styles de gestion et leurs principes fondamentaux.</p> <p>3.3 – Epreuve écrite individuelle sur l'analyse d'une allocation d'actifs et la formulation des recommandations.</p>	<p>3.1 – Les principes clés de la gestion discrétionnaires sont identifiés et développés.</p> <p>3.2 – Les style de gestion sont identifiés et comparés.</p> <p>3.3 – Les outils d'analyse et de reporting sont mis en œuvre et l'identification des opportunités est justifiée (Sortino, Sharpe, SRI)</p>

	<p>approfondies et des connaissances spécialisées pour guider la sélection des approches et stratégies, visant ainsi à optimiser la gestion des investissements et à atteindre les objectifs financiers définis.</p> <p>3.3 - Assurer un suivi continu des portefeuilles d'investissement en évaluant régulièrement leur conformité aux objectifs définis en ayant recours à des outils d'analyse et de reporting avancés pour surveiller les performances, identifier les opportunités d'optimisation et ajuster les allocations d'actifs en fonction des conditions du marché.</p>		
--	--	--	--

BLOC 3 : EXPLOITER ET PILOTER LES TECHNIQUES D'AUDIT PATRIMONIAL DU CLIENT PARTICULIER.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 8 : Exploitation des bases du droit civil et juridique de la personne physique et optimisation des aménagements associés.	<p>1.1- Appréhender les différents régimes et aménagements matrimoniaux existants et appréhender leurs impacts sur la vie d'un foyer, avant, pendant et après leur application, afin de mieux conseiller et accompagner les individus dans leur prise de décision.</p> <p>1.2- Fournir des conseils et des solutions adaptés en exploitant les connaissances concernant les transmissions / successions et les libéralités liées, ainsi que les aménagements existants inhérents aux personnes physiques, dans le dessein de guider le client dans ces décisions patrimoniales.</p> <p>1.3- Expliquer de manière claire et compréhensible les concepts ainsi que les aménagements civils et juridiques afin de répondre aux objectifs des personnes physiques.</p>	<p>1.1 – Etude de cas individuelle portant sur les régimes matrimoniaux et leurs aménagements.</p> <p>1.2 – Mise en situation, étude de cas, et interrogations lors de l'examen individuel concernant le régime des successions et les libéralités existantes.</p> <p>1.3 – Examen écrit individuel portant sur la qualité des préconisations afférentes aux aménagements abordés par la remise d'une étude de cas individuelle.</p>	<p>1.1 – Les régimes matrimoniaux sont connus et leurs aménagements sont maîtrisés et préconisés à juste titre.</p> <p>1.2 – Le régime des successions est maîtrisé ainsi que les libéralités existantes.</p> <p>1.3 – Les explications et démonstrations sont claires. Les notions sont acquises et sont utilisées avec efficacité.</p>
Activité 9 : Exploitation des fondements du droit fiscal et optimisation des aménagements fiscaux de la personne physique.	<p>2.1 – Analyser les différentes composantes des fiscalités s'appliquant à la personne physique afin de fournir des conseils fiscaux pertinents.</p> <p>2.2 – Appliquer les méthodes de calcul des différentes fiscalités s'appliquant au particulier (IRPP, IFI) afin de fournir des conseils précis et adaptés.</p> <p>2.3 – Exploiter les leviers existants d'optimisation fiscale afin de fournir des conseils pertinents et adaptés.</p>	<p>2.1 – Etude de cas individuelle d'une situation fiscale concrète.</p> <p>2.2 – Examen écrit individuel et étude de cas portant sur la maîtrise des calculs des différentes fiscalités.</p>	<p>2.1 – L'analyse réalisée est solide et permet de conseiller le client sur la partie fiscale.</p> <p>2.2 – Les calculs sont bien réalisés et les différentes étapes sont assimilées.</p>

	<p>2.4 – Analyser de manière approfondie et optimiser la fiscalité de la personne physique, en tenant compte de sa situation particulière et de ses objectifs, afin de fournir des recommandations personnalisées.</p>	<p>2.3 – Examen écrit individuel sur les leviers d’optimisation fiscale.</p> <p>2.4 – Mise en situation individuelle et étude d’un cas concret portant sur la réalisation d’une déclaration IR, IFI et les optimisations possibles.</p>	<p>2.3 – Les leviers d’optimisation sont connus et proposés à bon escient.</p> <p>2.4 – La réalisation d’une déclaration IR, IFI est maîtrisée et les préconisations d’optimisation sont justifiées.</p>
<p>Activité 10 : Analyse de la situation patrimoniale et formulation de préconisations d’optimisation.</p>	<p>3.1 – Développer une approche patrimoniale globale afin de mieux comprendre les besoins et les objectifs du client en prenant en compte d’éventuelles situations de handicap.</p> <p>3.2 – Utiliser avec expertise les outils d’audit patrimonial existants et les appliquer de manière appropriée, dans le but de fournir une analyse approfondie et pertinente de la situation patrimoniale du client.</p> <p>3.3 – Analyser de manière approfondie la situation patrimoniale d’une personne physique afin de fournir des recommandations éclairées et personnalisées en fonction de ses besoins et objectifs.</p> <p>3.4 – Développer un processus d’étude patrimoniale afin de recueillir toutes les informations nécessaires, évaluer les besoins financiers et formuler des recommandations personnalisées pour atteindre les objectifs du client.</p> <p>3.5 – Élaborer de manière détaillée une étude patrimoniale complète, incluant un audit approfondi et des recommandations personnalisées, afin de répondre de manière efficace et adaptée aux objectifs spécifiques de la personne physique.</p>	<p>Cette activité sera évaluée lors de la réalisation d’une mise en situation concrète lors des journées (2 jours) communes en présentiel.</p> <p>Réalisation d’une découverte, d’un audit patrimonial à partir de celle-ci via l’outil de simulations patrimoniales Big Expert. Remise de l’étude patrimoniale inhérente et entretien de restitution de celle-ci.</p> <p>Examen individuel.</p>	<p>3.1 – La découverte est fluide, complète et permet de collecter l’ensemble des informations patrimoniales et objectifs nécessaires à la réalisation de l’étude tout en prenant en compte d’éventuelles situations de handicap.</p> <p>3.2 – Les outils sont compris et utilisés à bon escient.</p> <p>3.3 – Les différentes étapes de l’étude patrimoniale sont présents et respectés</p> <p>3.4 – L’étude patrimoniale reprend l’audit patrimonial et les préconisations d’optimisation liées. Ces dernières sont en accord avec les objectifs clients.</p> <p>3.5 – L’étude patrimoniale contient des recommandations personnalisées et adaptées aux objectifs.</p>

BLOC 4 : DEVELOPPER ET PILOTER LES TECHNIQUES D'AUDIT PATRIMONIAL DU CLIENT PROFESSIONNEL.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 11 : Analyse de la santé financière et de la rentabilité d'une entreprise.	<p>1.1 – Effectuer une analyse approfondie d'un compte de résultats, d'un bilan et d'un tableau de flux de trésorerie, dans le but de fournir des éléments pertinents et des recommandations stratégiques au client personne morale.</p> <p>1.2 – Utiliser efficacement les outils et ratios de l'analyse financière afin de formuler des recommandations stratégiques en vue d'optimiser les performances du client personne morale.</p> <p>1.3 – Élaborer un rapport d'analyse approfondi, mettant en lumière les aspects financiers critiques, et fournir des conseils stratégiques au dirigeant en vue d'atteindre les objectifs définis.</p>	<p>1.1 – Etude de cas individuelle sur trois sociétés françaises cotées en bourse.</p> <p>1.2 - Etude de cas individuelle sur trois sociétés françaises cotées en bourse.</p> <p>1.3 - Etude de cas individuelle sur trois sociétés françaises cotées en bourse.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont identiques car les compétences visées sont à mettre en regard les unes avec les autres.</p>	<p>1.1 – l'analyse des éléments financiers est maîtrisée.</p> <p>1.2 – L'utilisation des ratios financiers est placée au service de la formulation de recommandations (ROE, ROCE, Gearing)</p> <p>1.3 – La création d'un rapport financier est utilisée et enrichie de conseils stratégiques pertinents.</p>
Activité 12 : Gestion des plans de financement et d'investissement.	<p>2.1 – Elaborer un plan de financement afin de déterminer les meilleures stratégies pour répondre aux besoins financiers spécifiques.</p> <p>2.2 – Elaborer un plan d'investissement en identifiant les opportunités stratégiques et les risques potentiels, dans le but de guider la prise de décision et d'optimiser les performances financières.</p> <p>2.3 – Exploiter les divers leviers de financement, en explorant les caractéristiques, les avantages et les inconvénients de chaque option, dans le but de recommander des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la situation.</p>	<p>2.1- Etude de cas individuelle en contrôle continu et épreuve écrite sur l'élaboration d'un plan de financement et analyse comparative.</p> <p>2.2 – Etude de cas individuelle en contrôle continu et épreuve écrite sur l'élaboration d'un plan d'investissement et analyse comparative.</p> <p>2.3 - Etude de cas individuelle en contrôle continu et épreuve écrite sur l'identification des différents types de financement et analyse comparative.</p>	<p>2.1- L'élaboration d'un plan de financement est justifiée.</p> <p>2.2 – L'élaboration d'un plan d'investissement est justifiée.</p> <p>2.3 – les leviers de financement sont identifiés et adaptés à la situation.</p>

<p>Activité 13 : Application des techniques de gestion de trésorerie.</p>	<p>3.1- Explorer et assimiler les caractéristiques des enveloppes fiscales disponibles pour les personnes morales, en vue de conseiller efficacement sur leur utilisation dans le cadre d'une gestion fiscale optimale.</p> <p>3.2- Analyser et évaluer les supports d'investissement possibles afin de formuler des recommandations éclairées dans le cadre d'une gestion patrimoniale adaptée.</p> <p>3.3- Élaborer et administrer un portefeuille d'investissement adapté aux besoins d'une personne morale, en prenant en compte les objectifs spécifiques et en utilisant les outils et stratégies pertinents pour optimiser les résultats financiers.</p>	<p>3.1- Etude de cas collective avec la création d'un portefeuille type.</p> <p>3.2- Etude de cas collective avec la création d'un portefeuille type.</p> <p>3.3-Etude de cas individuelle avec la création d'un portefeuille type.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont identiques car les compétences visées sont à mettre en regard les unes avec les autres.</p>	<p>3.1- L'identification des enveloppes fiscales adaptées est maîtrisée.</p> <p>3.2- L'analyse des supports d'investissement est justifiée et argumentée.</p> <p>3.3- La création d'un portefeuille d'investissement est adaptée aux objectifs (couple rendement / risque)</p>
<p>Activité 14 : Exploitation des bases du droit fiscal et l'optimisation des aménagements fiscaux de la personne morale.</p>	<p>4.1- Développer et exploiter les différentes composantes des fiscalités applicables à la personne morale, en vue d'optimiser sa situation fiscale conformément à ses objectifs financiers et à la législation en vigueur.</p> <p>4.2 – Proposer des solutions fiscales optimales conformément aux besoins spécifiques et à la législation en vigueur en s'appuyant sur des concepts relatifs aux différentes fiscalités (IS/IR, Transmission/succession/cession) applicables à la personne morale, dans le dessein d'accompagner le chef d'entreprise.</p> <p>4.3 – Analyser de manière approfondie et optimiser la fiscalité associée à la personne morale en tenant compte de sa situation particulière et de ses objectifs, afin de proposer des stratégies fiscales adaptées et efficaces.</p>	<p>4.1 – Etude de cas fiscale individuelle d'une situation concrète.</p> <p>4.2 – Examen écrit et étude de cas individuels sur la proposition de solutions fiscales.</p> <p>4.3 – Mise en situation, examen écrit et étude individuels d'un cas concret sur l'optimisation de la fiscalité associée à la personne morale.</p>	<p>4.1 – Les conseils fiscaux proposés sont adéquates.</p> <p>4.2 – Les solutions fiscales sont efficaces et limpides présentées.</p> <p>4.3 – Les leviers d'optimisation sont appréhendés et leur impact sur les différentes fiscalités est maîtrisé.</p> <p>Les préconisations pour optimiser les différentes fiscalités sont réalisées à bon escient.</p>

BLOC 5 : ASSIMILER ET EXPLOITER LE CADRE REGLEMENTAIRE ET LES TECHNIQUES MARKETING DE LA GESTION DE PATRIMOINE.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 15 : Exploitation du cadre réglementaire et déontologique de la gestion patrimoniale.	<p>1.1 – Explorer de manière approfondie les diverses réglementations régissant l'exercice de la gestion de patrimoine, en vue de les appliquer de manière adéquate et conforme.</p> <p>1.2 - Analyser de manière détaillée les différentes phases du parcours client en tenant compte des réglementations qui le régissent, afin de garantir une conformité optimale et d'optimiser l'expérience globale du client.</p> <p>1.3 - Identifier les démarches et documents réglementaires nécessaires à entreprendre avant, pendant et après l'établissement d'une relation, afin de garantir la conformité réglementaire et faciliter une collaboration efficace.</p>	<p>1.1 – Examen écrit individuel sur la maîtrise de la réglementation régissant l'exercice de la gestion de patrimoine.</p> <p>1.2 – Examen écrit individuel sur les phases du parcours client.</p> <p>1.3 – Interrogation et mise en application lors de la mise en situation de création d'un cabinet de gestion de patrimoine fictif en sous-groupe</p>	<p>1.1 – Les notions règlementaires sont connues et appliquées.</p> <p>1.2 – Les étapes du parcours client sont analysées et les réglementations liées sont appréhendées et évoquées en fonction de l'avancement de la relation.</p> <p>1.3 – Le contenu des documents réglementaires est identifié et la veille réglementaire est correctement réalisée.</p>
Activité 16 : Assimilation de l'environnement institutionnel de la gestion patrimoniale.	<p>2.1 - Identifier de manière exhaustive les divers domaines d'intervention inhérents à la gestion de patrimoine, ainsi que discerner les acteurs qui façonnent ce secteur, dans le but de faciliter une exploitation approfondie du panorama global.</p> <p>2.2 - Élaborer et renforcer son offre en exploitant les synergies avec les acteurs clés du secteur, dans le but d'accroître la pertinence et la compétitivité de son portefeuille.</p> <p>2.3 - Identifier les leviers stratégiques essentiels visant à optimiser son offre, dans le dessein de garantir la pérennité et le développement continu de son activité.</p>	<p>Mise en situation en groupe. Chaque groupe a pour objectif de créer un cabinet en gestion de patrimoine fictif. Le travail restitué sera le business model du cabinet fictif. Les éléments suivants seront à intégrer : (clientèle, marque entreprise, partenaires, rémunération, offre).</p>	<p>2.1 – Les différents champs d'action de la gestion de patrimoine et les acteurs liés sont identifiés.</p> <p>2.2 – L'offre est complète, justifiée et s'appuie sur l'expertise de plusieurs partenaires.</p> <p>2.3 – Le Business plan est correctement construit et contient tous les éléments nécessaires à la création d'un cabinet en gestion de patrimoine.</p>

<p>Activité 17 : Application des techniques de relations et identification des opportunités commerciales.</p>	<p>3.1 - Mettre en œuvre de manière opérationnelle les techniques commerciales essentielles, afin de concevoir et développer un cabinet privé de manière efficace et pérenne en prenant en compte les éventuelles situations de handicap des salariés ou des clients.</p> <p>3.2 - Sélectionner de manière ciblée et stratégique les partenaires commerciaux d'un cabinet privé, afin d'optimiser les synergies et renforcer la performance globale de l'entité.</p> <p>3.2 - Concevoir, déployer et administrer de manière opérationnelle les outils digitaux dédiés au développement commercial, afin d'optimiser la visibilité et l'efficacité stratégique de l'activité.</p>	<p>3.1- Etude de cas collective avec un oral devant l'ensemble de la promotion portant sur le développement des techniques commerciales.</p> <p>3.2- Etude de cas individuelle sur la formulation d'une politique commerciale et choix des partenaires.</p> <p>3.2- Etude de cas individuelle sur la capacité à développer l'image d'un cabinet privé en ligne.</p>	<p>3.1- Le projet du groupe développe de façon créative un cabinet privé et sa clientèle en prenant en compte les éventuelles situations de handicap.</p> <p>3.2- La politique commerciale du cabinet est formulée et les partenaires les plus adaptés sont sélectionnés.</p> <p>3.3- L'image du cabinet est développée de façon à augmenter sa visibilité en ligne.</p>
--	--	---	--

Autre élément constitutif de la certification professionnelle :

Pour obtenir la certification professionnelle, il faut valider la thèse professionnelle, en plus des 5 blocs de compétences.